



## Copie integrale de mon acte de mariage celebré en algerie

Par **marika**, le **22/01/2009** à **20:11**

bonsoir tous le monde. je me suis mariée en juillet 2008 à Alger, je suis de nationalité française, mariée a un algerien a Alger.ayant envoyé mon dossier a Nante pour la transcription de mariage, ils m'ont renvoyé ce dossier en me demandant une copie integrale de mon acte de mariage et non un extrait ni photocopie. Mais apres renseignement aupres de l'etat civil algerien, on a appris que cette copie n'est plus delivrée pour des raisons de trafic.rnMa question alors est la suivante: Comment je dois transcrire mon acte de mariage a Nante sans cette copie integrale, afin d'avoir mon livret de famille français et pouvoir déclarer ma fille sur ce dernier ((puisque je suis enceinte de sept mois))rnJe vous remercie d'avance pour votre aide.